

# **ETATS FINANCIERS EN SYSCOHADA**

PAR

BETOR LOKO TUZOLANA

DIRECTEUR ET REVISEUR COMPTABLE

# **SOMMAIRE**

## **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS OHADA**

### **GENERALITES**

**I-1 LE BILAN**

**I-2 LE COMPTE DE RESULTAT**

**I-3 LE TAFIRE**

**I-4 L'ETAT ANNEXE**

# I- GENERALITES

## 1.-Périodicité

L'article 7 du Droit Comptable OHADA dispose que : « *les états financiers de synthèse regroupent les informations comptables au moins une fois par an sur une période de 12 mois appelée exercice* ». Cela voudrait dire qu'au bout de cette période, l'entreprise a l'obligation de produire des comptes qui indiquent ses résultats, sa situation patrimoniale et sa situation financière.

## 2.-Définition des états financiers

C'est un terme nouveau, emprunté à la profession comptable anglo-saxonne, que n'avaient utilisé ni le plan belge Bliron, ni le plan comptable français de 1957, ni le plan comptable OCAM, ni le PCGC, précurseur de la normalisation comptable en RDC.

Avec l'OHADA, ils « *comptent le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois ainsi que l'état annexé. Ils forment un tout indissociable et décrivent de façon régulière et sincère les événements, opérations et situations de l'exercice pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise* ». (article 8 du Droit Comptable OHADA). L'article 26 y ajoute l'établissement d'un état supplémentaire statistique.

### 3.-Objectif

L'objectif poursuivi à travers la production des états financiers est **l'obtention d'une image fidèle de la vie de l'entreprise.**

Cette exigence d'image fidèle renvoie à l'idée d'une information complète, exhaustive et exploitable. Ces documents doivent mettre « *en évidence tout fait pouvant avoir une influence sur le jugement que les destinataires peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et les résultats* ». (article 33). Elle va même au-delà, puisque le texte prévoit expressément des cas où l'application des règles comptables ne suffit pas à produire une image fidèle. Et dans ce cas, des informations complémentaires doivent être fournies dans l'état annexé.

## 4.-Normalisation de la production des états financiers

**Le système comptable OHADA a normalisé la production des états financiers, grâce à trois exigences :**

**leur production est de la responsabilité des chefs d'entreprises.** Ils sont obligés de mettre en place une organisation, capable de saisir tous leurs actes de gestion pour les traduire en comptes qui permettent d'établir les états financiers ;

**ils sont établis et présentés, suivant des tableaux dont les modèles figurent dans l'annexe de l'Acte Uniforme sur le Droit Comptable.** En conséquence, tout a été fixé au sein de l'entreprise, dans le temps et dans l'espace (comparativement aux entreprises) ;

Le non-respect des obligations, en matière de tenue de la comptabilité de présentation et de publication des états financiers, expose les chefs d'entreprises à des sanctions pénales art 899 à 891 de l'Acte Uniforme sur le Droit de Sociétés).

**les états financiers du système comptable OHADA ne peuvent être déconnectés de la comptabilité : ils sont produits à partir de la balance générale de clôture qui, non seulement récapitule tous les mouvements survenus dans l'entreprise au cours de l'exercice, mais intègre aussi l'évaluation des soldes des comptes, à partir des règles du droit comptable OHADA.**

## 5.- Nature des états financiers

Pour obtenir cette image fidèle, le système comptable OHADA retient 4 types d'états, nécessaires, complémentaires, et indissociables :

**Le bilan** qui éclaire principalement le lecteur sur la “situation financière” ;

**Le compte de résultat** qui informe principalement sur la performance ;

**Le tableau financier des ressources et emplois (TAFIRE)** axé sur la représentation de l'évolution de la situation financière ;

L'état annexé formé de notes et de tableaux supplémentaires destinés à compléter, expliquer, commenter l'information donnée par les trois états précédents.

## **II- PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX**

La comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérentes à la tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle a traitées.

### **La prudence**

La prudence est définie comme l'appréciation raisonnable des faits afin d'éviter le risque de transfert, sur l'avenir, d'incertitude présente susceptible de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise.

### **La régularité ou la transparence**

La transparence est désignée comme étant le principe de bonne information ou principe de clarté, ou principe de sincérité, ou principe de régularité.

**Le principe de la régularité est défini comme la conformité aux règles et procédures en vigueur, et l'application, de bonne foi, de règle de prudence, de régularité et des procédures.**

## **La sincérité**

La sincérité est l'application de bonne foi des règles de prudence, de régularité et des procédures en fonction de la connaissance que les responsables des comptes doivent normalement avoir de la réalité et de l'importance des opérations, événements et situations.

## **Permanence des méthodes**

Elle est également appelée principe de fixité. Le principe de la permanence des méthodes vise spécifiquement à assurer la comparabilité dans le temps.

## Evaluation monétaire au coût historique

La comptabilité considère que la valeur de l'unité monétaire est constante, sans tenir compte des variations de son pouvoir d'achat. L'application du principe suppose donc que l'unité monétaire est une unité stable et qu'il est possible et légitime d'additionner les unités monétaires des différentes époques.

## La spécialisation ou l'indépendance des exercices

L'activité de l'entreprise est découpée en période comptable appelée exercice.

La spécialisation ou l'indépendance des exercices trouve son fondement dans le principe d'établissement des comptes périodiques.

**Ce principe exige que les charges et les produits de chaque exercice comptable soit imputées à la période au cours de laquelle ils ont pris naissance à savoir, les produits, lorsqu'ils sont acquis et non pas seulement encaissés, pour les charges, lorsqu'elles sont engagées et non pas simplement décaissées.**

## **L'intangibilité du bilan d'ouverture**

Ce principe consacre la correspondance du bilan de clôture de l'exercice précédent avec le bilan d'ouverture de l'exercice en cours.

Il interdit l'imputation, directement sur les capitaux propres d'ouverture, de incidences des changements des méthodes et des omissions de produits et des charges des exercices antérieurs, la régularisation de telles opérations devant nécessairement se faire par l'intermédiaire du compte de résultat de l'exercice en cours.

## **L'importance significative**

Ce principe vise l'information pertinente. Selon ce principe, l'information significative serait celle dont l'omission ou la déformation pourrait influencer l'opinion des lecteurs des états financiers.

**L'importance significative fait appel à la notion de seuil de signification. Elle s'applique notamment dans l'élaboration de l'état annexé où la production de certaines informations n'est requise que si elles ont une importance significative par rapport aux données des autres états financiers sans préjudice des obligations légales.**

## La prééminence de la réalité sur l'apparence

Ce principe résulte d'un arbitrage entre un choix juridique (l'apparence juridique) et un choix économique (la réalité économique). Cela se traduit par la possibilité d'inscrire au bilan des biens détenus dans le cadre de contrats de crédit bail, de concession et de clause de réserve de propriété, et d'inscrire dans les charges de personnel les prestations payées au titre de services fournis par le personnel extérieur, non lié à l'entreprise par un contrat de travail.

# L'image fidèle

L'image fidèle est une résultante de la correcte application des principes comptables.

Finalité de la comptabilité, l'image fidèle est présumée résulter de l'application de bonne foi des règles et des procédures du système comptable OHADA en fonction de la connaissance que les responsables des comptes doivent normalement avoir de la réalité et de l'importance des opérations, des événements et des situations.

**L'image fidèle est un objectif supposé atteint lorsque les comptes sont réguliers et sincères.**

## **I.1 LE BILAN**

Désignation de l'entreprise	-----			
Adresse	-----			
Numéro d'Identification	-----	Exercice clos le 31-12-	-----	Durée (en mois)

			Exercice N		Ex. N – 1
Réf.	ACTIF	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
	<b>ACTIF IMMOBILISÉ (1)</b>				
<b>AA</b>	<b>Charges immobilisées</b>				
<b>AX</b>	Frais d'établissement	.....		.....	.....
<b>AY</b>	Charges à répartir	.....		.....	.....
<b>AC</b>	Primes de remboursement des obligations	.....		.....	.....
<b>AD</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>AE</b>	Frais de recherche et de développement	.....	.....	.....	.....
<b>AF</b>	Brevets, licences, logiciels	.....	.....	.....	.....
<b>AG</b>	Fonds commercial	.....	.....	.....	.....
<b>AH</b>	Autres immobilisations incorporelles	.....	.....	.....	.....

<b>AI</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
AJ	Terrains	.....	.....	.....	.....
AK	Bâtiments	.....	.....	.....	.....
AL	Installations et agencements	.....	.....	.....	.....
AM	Matériel	.....	.....	.....	.....
AN	Matériel de transport	.....	.....	.....	.....
<b>AP</b>	<b>Avances et acomptes versés sur immobilisations</b>	.....	.....	.....	.....
<b>AQ</b>	<b>Immobilisations financières</b>				
AR	Titres de participation	.....	.....	.....	.....
AS	Autres immobilisations financières	.....	.....	.....	.....
AW	(1) dont H.A.O. : Brut ..... /				
	Net ..... /				
<b>AZ</b>	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	.....	.....	.....	.....

		Exercice N			Ex. N – 1
Réf.	ACTIF	Brut	Provisions	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	.....	.....	.....	.....
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
BA	<b>Actif circulant</b> H.A.O.	.....	.....	.....	.....
BB	<b>Stocks</b>				
BC	Marchandises	.....	.....	.....	.....
BD	Matières premières et autres approvisionnements	.....	.....	.....	.....
BE	En-cours	.....	.....	.....	.....
BF	Produits fabriqués	.....	.....	.....	.....

BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	.....	.....	.....	.....
BI	Clients	.....	.....	.....	.....
BJ	Autres créances	.....	.....	.....	.....
<b>BK</b>	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>				
	<b>TRÉSORERIE- ACTIF</b>				
BQ	Titres de placement	.....	.....	.....	.....
BR	Valeurs à encaisser	.....	.....	.....	.....
BS	Banques, chèques postaux, caisse	.....	.....	.....	.....
<b>BT</b>	<b>TOTAL TRÉSORERIE- ACTIF (III)</b>	.....	.....	.....	.....
<b>BU</b>	<b>Écarts de conversion-Actif (IV)</b>	.....	.....	.....	.....
	(perte probable de change)				
<b>BZ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	.....	.....	.....	.....

Réf.	PASSIF (avant répartition)		Exercice N	Exercice N-1
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
<b>CA</b>	<b>Capital</b>		.....	.....
<b>CB</b>	Actionnaires capital non appelé	–	.....	.....
<b>CC</b>	<b>Primes et Réserves</b>			
<b>CD</b>	Primes d'apport, d'émission, de fusion		.....	.....
<b>CE</b>	Écarts de réévaluation		.....	.....
<b>CF</b>	Réserves indisponibles		.....	.....
<b>CG</b>	Réserves libres		.....	.....
<b>CH</b>	Report à nouveau	+ ou –	.....	.....
<b>CI</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b> (bénéfice + ou perte –)		.....	.....

<b>CK</b>	<b>Autres capitaux propres</b>		
CL	Subventions d'investissement	.....	.....
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés	.....	.....
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	.....	.....
	<b>DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES</b>		
	<b>ASSIMILÉES (1)</b>		
DA	Emprunts	.....	.....
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	.....	.....
DC	Dettes financières diverses	.....	.....
DD	Provisions financières pour risques et charges	.....	.....
DE	(1) dont H.A.O. : ..... / .....		
<b>DF</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)</b>	.....	.....
<b>DG</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)</b>	.....	.....

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N – 1
DG	Report Total Ressources stables	.....	.....
	<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
DH	Dettes circulantes H.A.O. et ressources assimilées	.....	.....
DI	Clients, avances reçues	.....	.....
DJ	Fournisseurs d'exploitation	.....	.....
DK	Dettes fiscales	.....	.....
DL	Dettes sociales	.....	.....
DM	Autres dettes	.....	.....
DN	Risques provisionnés	.....	.....
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	.....	.....

	<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>		
DQ	Banques, crédits d'escompte	.....	.....
DR	Banques, crédits de trésorerie	.....	.....
DS	Banques, découverts	.....	.....
DT	<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)</b>	.....	.....
DU	<b>Écarts de conversion-Passif (V)</b>	.....	.....
	(gain probable de change)		
DZ	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	.....	.....

## a) Principe

Avec l'OHADA, la préoccupation majeure est la gestion, c'est-à-dire **la capacité de l'entreprise à créer des richesses**. Ce qui intéresse le chef d'entreprise, c'est de connaître l'évaluation des contributions des différentes fonctions à cet enrichissement. L'accent est mis sur l'exploitation, l'investissement et le financement. Ce qui lui importe alors essentiellement, c'est de déterminer les risques de faillite, relatifs à la politique de financement de l'activité.

Cette évolution induit des modifications aussi bien, dans la présentation du bilan, que dans le contenu des postes. Et ce faisant, elle influence leur interprétation dans le cadre de l'analyse financière.

# La présentation du bilan

L'article 29 du droit comptable OHADA précise que « *le bilan décrit séparément les éléments de l'actif et les éléments du passif constituant le patrimoine de l'entreprise* ».

L'alinéa 4 de l'article 34 prescrit ceci : « **chacun des postes des états financiers comporte l'indication du chiffre relatif au poste correspondant de l'exercice précédent** ». C'est une exigence nouvelle qui s'appuie sur un principe comptable, internationalement reconnu : « la permanence dans la présentation et les méthodes dévaluation ».

Le bilan, dans le système comptable OHADA, se présente donc schématiquement ainsi :

<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>RESSOURCES STABLES</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>PASSIF CIRCULANT</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>TRESORERIE PASSIF</b>

## Confrontation des grandes masses

Il devient facile de confronter les grandes masses. En effet :

L'ensemble des ressources stables (capitaux propres + dettes) fait face à l'actif immobilisé.

Le passif circulant fait face à l'actif circulant.

La trésorerie passif fait face à la trésorerie actif etc.

### c) Le nouveau périmètre du bilan

Les innovations apportées par le système comptable OHADA sont les suivantes :

Les biens qui ne sont pas la propriété de l'entreprise (des biens détenus en réserve de propriété, des biens détenus dans le cadre d'une concession, biens détenus en crédit-bail, effets à recevoir escomptés et non échus) sont inscrits à l'actif.

Les dettes équivalentes (dettes de crédit-bail, dettes de crédit d'escompte) sont inscrites au passif.

## 1-Soldes de clôture (N-1) et d'ouverture (N)

Une troisième prescription sur la présentation du bilan porte sur les soldes de clôture (N-1) et d'ouverture (N). Une des règles de base de la comptabilité, c'est que le solde de clôture d'un compte de l'exercice N-1 doit correspondre à son solde d'ouverture pour l'exercice N.

A cette règle, le système comptable OHADA a prévu deux exceptions

un changement exceptionnel qui intervient aussi bien, dans la situation de l'entreprise, que du fait de son environnement juridique, économique et financier ;

des modifications ou des compléments apportés à la réglementation comptable.

Et dans ces cas, le système comptable OHADA prévoit que « leurs conséquences comptables sur la situation de l'entreprise pourront être imputées, en tout ou partie, sur les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice au cours duquel elles sont constatées (art 41).

## 2-Soldes de clôture (N –1) et d'ouverture (N)

Dans les tableaux, décrivant le bilan du système comptable OHADA, on trouve des lignes réservées au hors activité ordinaire, avant le calcul du total général. Elles concernent les rubriques suivantes :

l'Actif immobilisé ;

l'Actif circulant ;

les dettes financières ;

le passif circulant.

**ACTIF IMMOBILISE (classe 2)**

- 20 Charges immobilisées
  - 21 Immobilisations incorporelles
  - 22 à 24 Immobilisations corporelles
  - 25 Avances versées, sur immobilisations
- 

**Immobilisations financières**

- 26 titres de participations
  - 27 Autres immobilisations financières  
(prêts, titres, immobilisés, dépôts et cautionnements versés, intérêts courus)
- 

**Immobilisations dont HAO****ACTIF CIRCULANT (classe 3 et 4)**

- Actif circulant HAO (48)
  - Stocks (31 à 38)
  - 31 à 38 Marchandises
- 

**Créances et emplois assimilés. (40 à 47)**

- 409 fournisseurs avances versées

- 41 Clients

- 42 à 47 Autres créances

**TRESORERIE ACTIF (classe 5)**

- 50 Titres de placement

- 52 à 58 Banque, C C P, caisse, etc.

**478 ECARTS DE CONVERSATION ACTIF**

(classe 4)

(perte probable de change)

**CAPITAUX PROPRES (classe 1)**

- 10 Capital
  - 10 à 12 Primes et réserves
  - 13 Résultat net de l'exercice
  - Autres capitaux propres
  - 14 Subvention d'investissement
  - 15 Provisions réglementées
- 

**DETTES FINANCIERES (classe 1)**

- 16 Emprunts
  - 17 Dettes de crédit bail
  - 19 Provisions financières pour risques charges
- 

Dont HAO

**PASSIF CIRCULANT (classe 4)**

- Dettes circulantes HAO (48)
  - (Dette d'investissement, dettes sur acquisitions de titres etc.).
- 

- 419 Clients avances reçues

- 40 Fournisseurs

- 44 Dettes fiscales

- 42 Dettes sociales

- 18/47 Autres dettes

**TRESORERIE PASSIF (classe 5)**

- 56 Banque et crédits de trésorerie (découverts concours bancaires etc)

**479 ECART DE CONVERSION PASSIF**

(classe 4)

(gain probable de change).

Dans ce bilan OHADA, nous observons la présence de H.A.O (hors activité ordinaire), ce qui nécessite une définition de ces termes :

**en activité ordinaire** : les activités de l'entreprise relèvent directement de son objet social, dans les conditions normales d'exploitation qui se produisent de manière récurrente. Cela s'entend aussi des activités connexes qu'elle assure de façon accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. On y intègre également les produits et charges de caractère courant et récurrent comme les amandes et pénalités fiscales et sociales, les dons et libéralités usuels, les charges et produits liés à des cessions courantes d'immobilisations, les charges et produits d'exploitation dans la nature exceptionnelle mais dont le montant est exceptionnellement élevé (perte importante sur une créance de client), les pertes et les gains de change enregistrés dans le niveau financier ;

**et en hors activité ordinaire**, les événements rares n'étant pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Ils sont décrits comme liés à des changements de structure significatifs ou de stratégie de l'entreprise ou à des changements importants dans l'environnement (modification de la législation commerciale, par exemple). En conséquence, les opérations relativement légères et régulières d'investissement, de financement, de renouvellement du parc de matériels, sans novation profonde, ne doivent pas être traitées en hors activité ordinaire.

**Concrètement, le « hors activité ordinaire » doit se réduire aux événements extraordinaires (tels que les phénomènes naturels : tempêtes, raz-de-marée, vols de criquets etc...). On y range aussi les charges et produits sur cession d'immobilisations, non courantes.**

## **I.2 LE COMPTE DE RESULTAT**

Réf.	<b>CHARGES (2e partie)</b>	Exercice N	Exercice N – 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	.....	.....
<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>			
SA	Frais financiers	.....	.....
SC	Pertes de change	.....	.....
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions	.....	.....
SF	<b>Total des charges financières</b>	.....	.....
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	.....	.....
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		

<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)</b>			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	.....	.....
SL	Charges H.A.O.	.....	.....
SM	Dotations H.A.O.	.....	.....
<b>SO</b>	<b>Total des charges H.A.O.</b>	.....	.....
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs	.....	.....
SR	Impôts sur le résultat	.....	.....
<b>SS</b>	<b>Total participation et impôts</b>	.....	.....
<b>ST</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	.....	.....
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

Réf.	<b>PRODUITS (2e partie)</b>			Exercice N	Exercice N – 1
TW	Report Total des produits d'exploitation			.....	.....
	<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>				
UA	Revenus financiers			.....	.....
UC	Gains de change			.....	.....
UD	Reprises de provisions			.....	.....
UE	Transferts de charges			.....	.....
UF	<b>Total des produits financiers</b>			.....	.....
UG	<b>RÉSULTAT FINANCIER</b> (+ ou —)	.....			
UH	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>			.....	.....
UI	<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)</b>				
	(+ ou —)	.....	.....		
UJ	(1) dont impôt correspondant ..... / .....				

<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)</b>					
UK	Produits des cessions d'immobilisations		.....	.....	
UL	Produits H.A.O.		.....	.....	
UM	Reprises H.A.O.		.....	.....	
UN	Transferts de charges		.....	.....	
UO	<b>Total des produits H.A.O.</b>		.....	.....	
UP	<b>RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)</b>	.....	.....		
UT	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>		.....	.....	
UZ	<b>RÉSULTAT NET</b>	.....	.....		
	Bénéfice (+) ; Perte (-)				

Réf.	<b>CHARGES (1<sup>ère</sup> partie)</b>		Exercice N	Exercice N – 1
	<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>			
RA	Achats de marchandises		.....	.....
RB	– Variation de stocks	(– ou +)	.....	.....
	<i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		.....	.....
RD	– Variation de stocks	(– ou +)	.....	.....
	<i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>			
RE	Autres achats		.....	.....
RH	– Variation de stocks	(– ou +)	.....	.....
RI	Transports		.....	.....
RJ	Services extérieurs		.....	.....
RK	Impôts et taxes		.....	.....
RL	Autres charges		.....	.....
	<i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>			

RP	Charges de personnel(1)	.....	.....
	(1) dont personnel extérieur ..... / .....		
RQ	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	.....	.....
RW	<b>Total des charges d'exploitation</b>	.....	.....
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

Réf.	PRODUITS (1 <sup>ère</sup> partie)			Exercice N	Exercice N – 1
	<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>				
TA	Ventes de marchandises			.....	.....
TB	<b>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</b>	.....	.....		
TC	Ventes de produits fabriqués			.....	.....
TD	Travaux, services vendus			.....	.....
TE	Production stockée (ou déstockage)		(+ ou –)	.....	.....
TF	Production immobilisée			.....	.....
TG	<b>MARGE BRUTE SUR MATIÈRES</b>	.....	.....		
TH	Produits accessoires			.....	.....
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES(1) (TA + TC + TD + TH)	..... / .....			
TJ	(1) dont à l'exportation .....	/ .....			
TK	Subventions d'exploitation			.....	.....
TL	Autres produits			.....	.....
TN	<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	.....	.....		

<b>TQ</b>	<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	.....	.....	
TS	Reprises de provisions		.....	.....
TT	Transferts de charges		.....	.....
<b>TW</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>		.....	.....
<b>TX</b>	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	.....	.....	
	Bénéfice (+) ; Perte (-)			

## 1.2- LE COMPTE DE RESULTAT

Le lexique du droit comptable OHADA définit le compte de résultat comme un « *état financier de synthèse récapitulant les charges et les produits intervenus dans la formation du résultat net de l'exercice et mettant en évidence des soldes significatifs de gestion* ».

Cette définition met en exergue deux notions qu'il faut expliquer. C'est d'abord, celle de formation du résultat. Elle renvoie à une préoccupation, évoquée dans la définition du bilan ; à savoir que la préoccupation du chef d'entreprise, dans l'environnement du système comptable OHADA, est d'évaluer la capacité de chaque fonction de l'entreprise (exploitation, financier et hors activité ordinaire), à contribuer à l'enrichissement de l'entité.

Et pour évaluer cette dernière, il faut avoir des instruments de mesure ; ce sont eux qu'on appelle, dans la définition, ci-dessus, les soldes significatifs de gestion.

Le droit comptable OHADA en détermine quatre :

**La marge brute sur marchandises.** Elle est calculée, comme la différence entre le prix de vente des marchandises et le prix d'achat des marchandises corrigé de la variation de stock ;

**La marge brute sur matières.** C'est la différence entre la production de la période (c'est-à-dire la vente des produits finis, des travaux et des services, à laquelle on ajoute la production stockée et immobilisée) et le prix d'achat des matières, corrigée de la variation de stocks ;

<sup>1</sup> Le système comptable retient comme variation de stocks, celle qui apparaît au bilan, et qui est évalué, en termes de coûts d'achats et non de prix d'achat.

**La valeur ajoutée.** Elle se mesure par la différence entre la production de la période et les autres consommations de biens et services nécessaires à cette production ;

**L'excédent brut d'exploitation.** C'est la différence entre la valeur ajoutée et les charges du personnel.

## La présentation

Le compte de résultat a une double subdivision :

d'abord, entre les charges et les produits, on peut ainsi obtenir, d'une part, le total des charges et, d'autre part, le total des produits. Et à partir de ces grandeurs, obtenir par soustraction, le résultat ;

ensuite, parmi les charges et les produits, une seconde subdivision par fonction :

activité d'exploitation ;

activité financière ;

hors activité ordinaire.

Cette seconde subdivision ressort déjà clairement la contribution de chaque type d'activité au résultat global. Mais le système comptable OHADA est encore plus perfectionniste : il cherche à mettre en évidence les diverses étapes intermédiaires qui permettent de mieux cerner le résultat.

**ACTIVITES D'EXPLOITATION**

- marchandises
    - Achat de m/ses
  - Matières premières
    - Achats de matières premières
  - Variation des stocks
  - Autres achats
    - Variation de stocks
  - Transport
  - Services extérieurs
  - Impôts etc.
  - Charges de personnel
- (1)total des charges**

**ACTIVITES D'EXPLOITATION**

- Ventes des marchandises MB/Mses
  - Ventes produits fabriqués
  - Production stockée MB/matières
  - Produits accessoires
  - Autres produits etc.
- Valeur ajoutée**
- **Excédent brut d'exploitation (EBE)**
  - **(2)Total des produits d'exploitation**
  - **(a) Résultat d'exploitation**
- (a) = (2) – (1)**

**ACTIVITES FINANCIERES**

- Frais financiers
- Etc.

**(3) Total des charges financières****ACTIVITES FINANCIERES**

- Revenus financiers
- Etc.

**Total des produits financiers**  
**(b) Résultat financier**

**(b) = (4) – (3)****(5) Total des charges des activités ordinaires**

**(6) Total des produits des activités ordinaires**  
**(c) RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES = (6) – (5)**

**HORS ACTIVITES ORDINAIRES HAO**

- Valeurs comptables des cessions
- Charges HAO
- Dotations HAO

**(7) TOTAL DES CHARGES HAO II****Hors activités ordinaires HAO**

- Produits des cessions
- Produits HAO etc.

**(8) TOTAL DES PRODUITS HAO**  
Résultat HAO  
**(8) – (7)**

- Participation des travailleurs
- Impôts sur le résultat

**(9) Total des charges (5) + (7)****(10) Total des produits (I + II)****RESULTAT NET (10) – (9)****Bénéfice + Perte**

## **b) COMMENTAIRE SUR LES SOLDES OHADA**

Le SYTEME COMPTABLE OHADA dégage huit soldes significatifs, riches d'information quantitative et qualitative :

**la marge brute sur marchandises**

**la marge brute sur matières**

**la valeur ajoutée**

**l'excédent brut d'exploitation (EBE)**

**le résultat d'exploitation**

**le résultat financier**

**le résultat des activités ordinaires (cumul du résultat d'exploitation et du résultat financier)**

**le résultat net.**

## **1-La marge brute sur marchandises**

C'est la différence entre les ventes de marchandises et les achats consommés de marchandises, corrigée de la variation de stocks.

Calculée dans la branche négoce des activités industrielles, cette marge exprime le revenu économique de l'entreprise.

## **2-La marge brute sur matières**

C'est la différence entre d'une part : la vente des produits fabriqués, la vente des travaux (corrigée de la variation de stocks), la production immobilisée et d'autre part : la consommation des matières et fournitures (achats de matières corrigés de la variation de stock).

Cette marge est calculée dans les entreprises industrielles.

### 3-Valeur ajoutée (VA)

La Valeur Ajoutée renseigne sur la structure interne de l'entreprise, sur son degré de maîtrise du processus de fabrication, sur son degré d'intégration.

### 4-L'excédent brut d'exploitation (EBE)

C'est la valeur ajoutée diminuée des charges de personnel. Il exprime la véritable performance de l'entreprise, (car non altérée par les méthodes de calcul d'amortissement). Il exprime sa capacité d'auto financement. **L'EBE est la trésorerie potentielle de l'entreprise qui sera disponible dans quelques mois.**

## **5-Le résultat d'exploitation (RE)**

Il suffira d'ajouter à l'EBE les transferts de charges et la somme algébrique des reprises des provisions et les dotations aux amortissements et aux provisions pour obtenir le résultat d'exploitation.

## **6-Le résultat financier (RF)**

Il s'agit des produits financiers diminués des charges financières

## **7-Le résultat des activités ordinaires (RAO)**

C'est la somme du Résultat d'exploitation et du Résultat financier.

Le résultat des activités ordinaires est le résultat des activités cycliques.

## **8-Le résultat HAO**

C'est le résultat des activités non récurrentes

Il s'agit des produits HAO diminués des charges HAO

## **9-Le résultat Net**

C'est la somme : Résultat des activités ordinaires + Résultat HOA - Participation des salariés - IS.

## I.3 LE TAFIRE

# TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE) SYSTÈME NORMAL

Nota : *Toutes créances et dettes corrigées des pertes et gains de change latents (Ecarts de conversion Actif et Passif) et ramenées à leurs montants « historiques » (valeurs d'entrée). Procédure à appliquer aux postes BH, BI, BJ, DI, DJ, DK, DL, DM, DN, FD, FI, FQ, FR du tableau ci-après, ainsi qu'aux deux premières lignes du tableau de contrôle à la fin du tableau.*

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

à l'exclusion  
des cessions  
d'actif  
immobilisé  
CAFG = EBE

– Charges décaissables restantes

+ Produits encaissables restants

**E.B.E.**

					.....
(SA)	Frais financiers	.....	(TT)	Transferts de charges d'exploitation	.....
(SC)	Pertes de change	.....	(UA)	Revenus financiers	.....
(SL)	Charges	.....	(UE)	Transferts de charges financières	.....
(SQ)	Participation	.....	(UC)	Gains de change	.....
(SR)	Impôts sur résultat	.....	(UL)	Produits H.A.O.	.....
			(UN)	Transferts de charges H.A.O.	.....
	Total (I)	.....		Total (II)	.....

**CAFG**

: Total (II) – Total (I) =

(N – 1) :

**AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

AF

=

CAFG

–

Distributions de dividendes dans l'exercice ()

(N – 1) :

AF

=

.....

–

.....

=

.....

.....

## VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

$$\text{Var. B.F.E.} = \text{Var. Stocks} + \text{Var. Créances}^2 + \text{Var. Dettes circulantes}^2$$

		Var. B.F.E. = Var. Stocks + Var. Créances <sup>2</sup> + Var. Dettes circulantes <sup>2</sup>				
		Variation des stocks : N - (N-1)		Emplois		Ressources
				augmentation (+)		diminution (-)
(BC)	Marchandises			.....	ou	.....
(BD)	Matières premières			.....	ou	.....
(BE)	En cours			.....	ou	.....
(BF)	Produits fabriqués			.....	ou	.....
(A)	<b>Variation globale nette des stocks</b>			.....	ou	.....

		Emplois	Ressources		
<b>Variation des créances :</b> <b><math>N - (N - 1)</math></b>		augmentation (+)	diminution (-)		
(BH)	Fournisseurs, avances versées	.....	ou	.....	
(BI)	Clients	.....	ou	.....	
(BJ)	Autres créances	.....	ou	.....	
(B)	<b>Variation globale nette des créances</b>	.....	ou	.....	

		Emplois		Ressources	
<b>Variation des dettes circulantes : N – (N – 1)</b>		diminution (–)		augmentation (+)	
(DI)	Clients, avances reçues	.....	ou	.....	
(DJ)	Fournisseurs d'exploitation	.....	ou	.....	
(DK)	Dettes fiscales	.....	ou	.....	
(DL)	Dettes sociales	.....	ou	.....	
(DM)	Autres dettes	.....	ou	.....	
(DN)	Risques provisionnés	.....	ou	.....	
<b>(C)</b>	<b>Variation globale nette des dettes circulantes</b>	.....	ou	.....	

**VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)**

.....

ou

.....

## **1. EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**

ETE = EBE — Variation BFE — Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	.....	.....
– Variation du B.F.E. (– si emplois ; + si ressources) (–ou+)	.....	.....
– Production immobilisée	—	—
<b>EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	.....	.....

## 2e PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice N		Exercice N – 1
		Emplois	Ressources	(E – ; R +)
	<b>I.</b>	<b>INVESTISSEMENTS ET DÉSINVESTISSEME- NTS</b>		
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	.....	//////////	.....
	<b>Croissance interne</b>			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	.....	.....	.....
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	.....	.....	.....
	<b>Croissance externe</b>			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	.....	.....	.....
FF	<b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>	.....	.....	.....
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT</b>			
	<b>D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)</b>	..... ou	.....	.....
FH	<b>A – EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER (FF + FG)</b>	.....	.....	.....
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>	..... ou	.....	.....
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS(1)</b>	.....	//////////	.....
	Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
	(1) À l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	<b>B — EMPLOIS TOTAUX À FINANCER</b>	.....	.....	.....

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FL	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b> Dividendes (emplois)/C.A.F.G (Ressources)			
FM	<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FN	Augmentations de capital par apports nouveaux	.....	.....	.....
EP	Subventions d'investissement	.....	.....	.....
FQ	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)	.....	.....	.....
FR	<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b> Emprunts (2) Autres dettes financières (2) (2) remboursement anticipés inscrits séparément en emplois	..... ..... .....	..... .....	.....
FS	<b>C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	.....	.....	.....
FT	<b>D- EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B=)</b>	..... ou	.....	.....
FU	<b>VIII. VARIATION DE</b> Trésorerie nette			
FV	à la clôture de l'exercice + ou - ..... à l'ouverture de l'exercice + ou - .....			
FW	<b>Variation Trésorerie :</b> (+ si Emplois ; - si Ressources) .....			
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé.....	..... ou	.....	.....

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences « bilantielles ».

Contrôle (à partir des masses des bilans N et N-1)

	Emplois	Ressources
<b>Variation du fonds de roulement (FdR)</b>	: $FdR(N) - FdR(N-1)$	
<b>Variation du B.F global (B.F.G.)</b>		: $BFG(N) - BFG(N-1)$
<b>Variation de la trésorerie (T)</b>		: $T(n) - T(N-1)$

**TOTAL**

## 1.3- LE TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

### a) Principe

La confection du TAFIRE se fonde sur la comptabilisation obligatoire des flux des emplois et des ressources, de l'exercice.

### b) Objectif

Le TAFIRE (Tableau Financier de Ressources et des Emplois) est destiné à expliquer l'évolution des grandes masses du bilan et à situer le niveau normal du besoin de financement.

Le TAFIRE permet :

Une obtention comptable de la capacité d'autofinancement ;

L'analyse des éléments du besoin de financement qui sont traitées en éléments d'exploitation (stocks, créances et dettes liées) pour déterminer un besoin de financement d'exploitation et en éléments hors activité ordinaire.

Le système comptable OHADA met en évidence, dans le bilan, une autre notion.

C'est celle de la trésorerie de l'entreprise, point clé de l'analyse et de la gestion financière. Il présente ainsi des rubriques trésorerie-actif et de trésorerie-passif qui, par simple différence, permet d'obtenir la trésorerie nette globale.

### **c) Rappel du droit comptable**

D'après l'article 26, le Tableau Financier des Ressources et des Emplois (TAFIRE) de l'exercice est une composante des états financiers du système normal ; les autres composantes étant : le bilan, le compte de résultat de l'exercice, l'état annexé et l'état supplémentaire statistique.

Par contre, les articles 27 et 28 disent que le Tableau financier des Ressources et des Emplois (TAFIRE) ne fait pas partie des états financiers pour les entreprises soumises au système allégé et au système minimal de trésorerie.

#### d) STRUCTURE DU TAFIRE

Le TAFIRE comprend deux parties ::

##### **1<sup>ère</sup> partie :**

Cette partie est constituée de **quatre soldes financiers**.

**La Capacité d'Auto financement global (CAFG)**

**L'Auto Financement (AF)**

**La variation du Besoin de financement (BF)**

**L'Excédent de Trésorerie d'Exploitation (ETE)**

Ces soldes servent :

A expliquer le bas du bilan

A préparer la 2<sup>ème</sup> partie.

## 2<sup>ème</sup> partie

C'est un tableau de deux colonnes : les ressources durables et les emplois à financer.

Ce tableau est destiné à expliquer le haut du bilan et à éclairer sur la manière avec laquelle les capitaux stables ont financé les investissements stables.

## **I.4 L'ETAT ANNEXE**

## **1.4- L'ETAT ANNEXE**

### **I – Généralités**

C'est le dernier né parmi les états financiers. Son rôle est essentiel pour la compréhension des informations contenues dans les autres états financiers.

L'article 8 de l'Acte uniforme relatif au Droit comptable OHADA stipule que : "les états financiers annuels comprennent le Bilan, le Compte de résultat, le Tableau financier des ressources et des emplois ainsi que l'État annexé. Ils forment un tout indissociable et décrivent de façon régulière et sincère les événements, opérations et situations de l'exercice pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise".

L'article 29 ajoute que "l'État annexé complète et précise, pour autant que de besoin, l'information donnée par les autres états financiers annuels".

L'État annexé est donc un document complémentaire des autres états financiers avec lesquels il concourt à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Sa production ne doit pas être marquée par une lourdeur excessive. Au contraire, un allégement sensible est vivement souhaité.

La qualité de ce document tenant plus à la pertinence des informations qu'à leur volume, il ne doit fournir que des indications significatives par application du principe d'importance significative. Cette qualité est présumée pour un certain nombre d'éléments dont la mention est de ce fait obligatoire. Pour d'autres éléments, elle est à apprécier en fonction de la taille de l'entreprise et de son statut juridique.

Lorsque les informations requises ont été portées au Bilan ou au Compte de résultat, elles doivent être détaillées et précisées dans l'État annexé.

Trois types d'informations sont nécessaires :

les règles et méthodes comptables ;

les compléments d'informations relatifs au Bilan et au Compte de résultat ;

et les autres éléments d'information.

L'État annexé faisant partie des états financiers annuels, toutes les informations qu'il contient doivent être vérifiables et comparables d'un exercice à l'autre.

L'État annexé engage la responsabilité du chef d'entreprise à qui il incombe de choisir les informations nécessaires et utiles. Est requise la production de toute information susceptible d'influencer le jugement que les destinataires des comptes peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Le rôle de l'État annexé est de compléter et de commenter les informations données dans les autres états financiers de façon à assurer une équivalence de l'information entre les entreprises.

## **II - INFORMATIONS OBLIGATOIRES**

### **A - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Règles d'évaluation et de présentation**

Méthodes générales et spécifiques d'évaluation appliquées par l'entreprise.

Dérogations utilisées : justification des choix opérés et, le cas échéant, indication des incidences sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Méthodes de présentation appliquées par l'entreprise avec mention spécifique des modifications intervenues d'un exercice à l'autre.

Dérogations utilisées : justification des changements avec indication de leur incidence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

### **III - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

#### **A – BILAN**

Tableau de l'actif immobilisé avec indication pour chaque poste des entrées, sorties et virements de poste à poste (Tableau 1).

Tableau des amortissements avec indication des méthodes d'amortissement utilisées, les taux et les montants calculés. Toute reprise d'amortissement est signalée en mentionnant le cas exceptionnel qui l'a motivée (Tableau 2).

Tableau des plus-values et des moins-values sur cessions d'immobilisations (Tableau 3).

Tableau des provisions (Tableau 4).

Circonstances exceptionnelles susceptibles de fausser la comparaison des états financiers d'un exercice à l'autre (réévaluation légale, disparition d'une branche d'activité ...).

En cas de réévaluation, les informations à fournir doivent mentionner :

la nature et la date de la (ou des) réévaluation(s) ;  
les montants en coûts historiques des éléments réévalués, par postes du bilan, ainsi que les amortissements supplémentaires résultant de la réévaluation ;  
la méthode de réévaluation utilisée ;  
le traitement fiscal de l'écart de réévaluation et des amortissements supplémentaires ;  
le montant de l'écart incorporé au capital.

7. Tableau des biens pris en crédit-bail et contrats assimilés en distinguant le crédit-bail mobilier, le crédit-bail immobilier et les autres contrats (Tableau 5).

8. Tableau des créances et des dettes (y compris dettes de crédit-bail, charges et produits constatés d'avance) à la clôture de l'exercice avec classement des échéances à cette date (Tableaux 6 et 7) :

à un an au plus ;

à plus d'un an et à deux ans au plus ;

à plus de deux ans.

9. Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles données.

## 10. Tableau des engagements financiers classés par type d'engagements :

cautionnements, avals, garanties ;

sûretés réelles (hypothèques, nantissements) et dettes correspondantes ;

effets escomptés non échus correspondant au poste "crédit d'escompte" du bilan ;

créances commerciales et professionnelles cédées ;

abandons de créances conditionnels.

Pour les engagements donnés, indication de ceux :

consentis à l'égard d'entreprises liées ;

pris en matière de pensions ou d'indemnités assimilées.

11. Indication des éléments constitutifs du "fonds commercial" et des modalités de comptabilisation de leur dépréciation définitive ou non.

12. Commentaires sur les éventuelles dérogations, en matière de frais de recherche et de développement, aux règles :

d'amortissement sur une durée comprise entre deux et cinq ans ;

de non-distribution de dividende avant achèvement de l'amortissement.

13. Contrats avec clause de réserve de propriété : biens figurant à l'actif, objet de la clause de réserve de propriété et montant restant dû ;

créances assorties de la clause de réserve de propriété et montant des transactions correspondantes.

14. Indication pour chaque poste d'éléments fongibles de l'actif circulant de la différence lorsqu'elle est significative entre : d'une part, leur évaluation suivant la méthode pratiquée ; d'autre part, leur évaluation sur la base du dernier prix de marché connu à la clôture de l'exercice.

15. Précisions sur la nature, le montant et le traitement comptable : des frais d'établissement ; des charges à répartir sur plusieurs exercices.

S'agissant des frais d'établissement indication des éventuelles dérogations à l'interdiction de distribution des dividendes.

16. Indications sur la méthode de calcul du bénéfice partiel sur opérations pluri-exercices (ou chevauchant deux exercices au moins).

17. Informations sur les résultats d'opérations faites en commun avec indication des pertes subies, des bénéfices transférés, des gains enregistrés et des pertes transférées.

18. Eléments d'informations nécessaires à la Statistique nationale.

## B- LES PRODUITS

a) Pour le chiffre d'affaires, et sur la base d'une ventilation Etat, autres Etats de la Région, Hors Région :

Redevances pour brevets, concessions, licences, marques et droits similaires ;

Redevances pour location de terrains agricoles.

b) Subventions d'exploitation sur les produits.

c) Dans la production immobilisée :

Part des frais de recherche et de développement ;

Frais de recherche minière et pétrolière.

d) Produits financiers :

Revenu des participations ;

Gains sur titres de placement cédés ;

Part des intérêts échus et encaissés aux rémunérations d'administrateurs.

*f)* Contenu et montants des éléments constitutifs au cours de l'exercice.

*e)* Jetons de présence et autres du poste de produits Hors Activités Ordinaires.

*g)* Nature et montant des transferts de charges par postes de charges concernés.

## C- LES CHARGES

*h) Frais de transport sur achats et sur ventes.*

*i) Primes d'assurance.*

- Redevances pour brevets, concessions, licences, marques et droits similaires ;

- Redevances pour location de terrains agricoles.

*k) Cotisations et dons versés. (Comptes 664 + 6662)*

*l) Cotisations sociales effectives, cotisations sociales imputées (Comptes 6614 + 6624 + 6616 + 6626 + 6615 + 6625).*

*m) Salaires et traitements bruts (Comptes 661 + 662 - 6614 - 6624 - 6616 - 6626 - 6615 - 6625 + 6641 + 6642 + 668 + 6661 + 663 + 667).*

*n) Impôts et taxes sur les produits (taxes spécifiques sur les produits + compte 6461) et impôts fonciers.*

*o) Pertes sur créances clients, pertes sur titres de placement cédés.*

*p) Dotations pour dépréciation des immobilisations financières et des titres de placement.*

*q) Intérêts échus versés.*

*r) Jetons de présence et autres rémunérations d'administrateurs.*

*s) Contenu et montants des éléments constitutifs du poste Charges Hors Activités Ordinaires.*

*t) Détail des consommations intermédiaires*

(Tableau 8).

## IV - INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

- u) Biens acquis d'occasion avec mention de leur provenance (dans l'Etat, dans les autres Etats de la Région, Hors Région).
- v) Acquisitions et cessions d'œuvres d'art.
- w) Echéances initiales des dettes et des créances à deux ans au plus et à plus de deux ans.
- x) Montant de la T.V.A. :  
facturée ;  
récupérable ;  
supportée non déductible.

## POUR LES SOCIÉTÉS

19. Composition du capital social : informations susceptibles d'être présentées sous forme de tableaux avec indication du nombre et de la valeur des actions, parts sociales et autres titres composant le capital social regroupés par catégories selon les droits qu'ils confèrent.

Mention doit également être faite des titres cédés ou remboursés pendant l'exercice.

20. Tableau de répartition des résultats des cinq derniers exercices avec indication des résultats par action (Tableau 9).

21. Projet d'affectation du résultat de l'exercice (Tableau 10).

22. Liste des filiales et participations avec indication pour chacune d'elles de la dénomination sociale, la localisation, la part détenue directement ou indirectement, le montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice.

23. Avances et crédits accordés aux associés et aux dirigeants sociaux (mouvements de l'exercice), avec indication des conditions consenties (terme, échéance, taux), des remboursements effectués au cours de l'exercice.

## V - INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

Les informations d'importance significative ne doivent être fournies que si elles apportent une contribution notable à l'obtention d'une image fidèle ; en d'autres termes, l'omission de l'une ou de l'autre de ces mentions pourrait fausser la fidélité de l'image du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Compte tenu de leur nature, la liste de ces informations n'est qu'indicative ; elle peut être complétée le cas échéant, par toute information d'ordre comptable, financier ou économique, significative eu égard à l'obtention de cette fidélité.

24. Subventions d'investissement et provisions réglementées : nature, régime fiscal, échéances.

25. Écarts de conversion : nature, montants, devises, échéances des créances et des dettes correspondantes.

26. Évaluation sur la base du prix de marché du dernier mois de l'exercice, des stocks achetés (marchandises, matières premières, autres approvisionnements).

27. Effectif et masse salariale du personnel à la clôture de l'exercice, distinguant le Personnel propre et le Personnel extérieur, analysés en (Tableau 11) :

cadres supérieurs ;

techniciens supérieurs et cadres moyens ;

techniciens et agents de maîtrise, ouvriers qualifiés ;

manœuvres, ouvriers et apprentis ;

nationaux, autres Etats de la Région, Hors Région (par sexe, permanents et saisonniers).

28. Dettes et créances échues de l'exercice, en distinguant principal et intérêts.

29. Eléments constitutifs des pertes et des gains de change.

30. Analyse des impôts différés.

# POUR LES SOCIÉTÉS

31. Comptes courants d'associés (montant, terme et clauses particulières).
32. Créances et dettes liées à des participations.
33. Détail des réserves indisponibles et des réserves libres.
34. Montant global des rémunérations des membres des organes de direction, d'administration et de surveillance.

# Exercice du ... au ...

## • TABLEAU 1 : ACTIF IMMOBILISÉ

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A MONTANT BRUT A L'OUVERTURE	AUGMENTATIONS B			DIMINUTIONS C		D = A + B - C MONTANT BRUT A L'EXERCICE
		Acquisitions Apports Création	Virement de poste à poste	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Cessions Scissions Hors service	Virements de poste à poste	
<b>RUBRIQUES</b>							
<b>CHARGES IMMOBILISÉES</b>							
Frais d'établissement et charges à répartir							
Primes de remboursement des obligations							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais de recherche et de développement							
Brevets, licences, logiciels							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains							
Bâtiments							
Installations et agencements							
Matériel							
Matériel de transport							
<b>AVANCES ET ACOMPTE VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS</b>							
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>							
Titres de participation							
Autres immobilisations financières							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D = A + B - C
	AMORTISSEMENTS CUMULÉS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'Actif	CUMUL DES AMORTISSEMENTS À L'EXERCICE
<b>RUBRIQUES</b>				
<b>CHARGES IMMOBILISÉES</b>				
Frais d'établissement et charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
<b>TOTAL</b>				
<b>IMMobilisations INCORPORELLES</b>				
Frais de recherche et de développement				
Brevets, licences, logiciels				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL (I)</b>				
<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>				
Terrains				
Bâtiments				
Installations et agencements				
Matériel				
Matériel de transport				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>TOTAL (I + II)</b>				
Total des Dotations de l'exercice				

	MONTANT BRUT A	AMORTIS-SEMENTS PRATIQUÉS B	VALEUR COMPTABLE NETTE C = A - B	PRIX DE CESSION D	PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE E = D - C
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL					





		ANALYSE PAR ÉCHÉANCES				AUTRES ANALYSES		
	MONTANT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN	À PLUS DE	MONTANTS	MONTANTS	MONTANTS	
CRÉANCES	BRUT	DONT	AN ET À DEUX	DEUX ANS	EN DEVISES	ENVERS LES	REPRÉSENTÉ S	
		ÉCHUES	ANS AU PLUS			ENTREPRISES LIÉES	PAR EFFETS	
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF</b>								
<b>IMMOBILISÉ (I)</b>								
Prêts (1)								
Créances rattachées à des participations								
Autres immobilisations financières								
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF</b>								
<b>CIRCULANT (II)</b>								
Fournisseurs								
Clients et comptes rattachés								
Personnel								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux								
Etat								
Organismes internationaux								
Associés et Groupe								
Débiteurs divers								
Créances H.A.O.								
Charges constatées d'avance								
<b>TOTAL (I) + (II)</b>								

		ANALYSE PAR ÉCHÉANCES				AUTRES ANALYSES		
	MONTANT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET À DEUX	À PLUS DE DEUX ANS	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS ENVERS LES	MONTANTS REPRÉSENTÉS	
DETTES	BRUT	DONT	ÉCHUES	ANS AU PLUS		ENTREPRISES LIÉES	PAR EFFETS	
<b>DETTES FINANCIÈRES ET</b>								
<b>RESSOURCES ASSIMILÉES</b>								
Emprunts obligataires convertibles (1)								
Autres emprunts obligataires (1)								
Emprunts et dettes des établissements de crédit (1)								
Autres dettes financières (1) (2)								
<b>TOTAL (I)</b>								
Dettes de crédit - bail immobilier								
Dettes de crédit - bail mobilier								
Dettes sur contrats assimilés								
<b>TOTAL (II)</b>								
<b>DETTES DU PASSIF</b>								
<b>CIRCULANT</b>								
Fournisseurs et comptes rattachés								
Clients								
Personnel								
Sécurité sociale et organismes sociaux								
État								
Organismes internationaux								
Associés et Groupe								
Créditeurs divers								
Dettes H.A.O.								
Produits constatés d'avance								
<b>TOTAL (III)</b>								
<b>TOTAL (I + II + III)</b>								

NATURE	N°s DE COMPTE	MONTANT (en milliers d'U.L.M)
EAU	6051	
ELECTRICITE	6052	
AUTRES ENERGIES	6053	
FOURNITURES D'ENTRETIEN NON STOCKABLES	6054	
FOURNITURES DE BUREAU NON STOCKABLES	6055	
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	6056	
TRANSPORTS POUR LE COMPTE DE TIERS	613	
TRANSPORTS DU PERSONNEL	614	
ENTRETIEN, REPARATIONS DES BIENS IMMOBILIERS	6241	
ENTRETIEN, REPARATION DES BIENS MOBILIERS	6242	
PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	627	
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	628	
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET DE CONSEILS	632	

EXERCICES CONCERNÉS (1)		N	N - 1	N - 2	N - 3	N - 4
NATURE DES INDICATIONS						
STRUCTURE DU CAPITAL À L'EXERCICE (2)						
	Capital social----- -----					
	Actions ordinaires----- -----					
	Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote--- -----					
	Actions nouvelles à émettre----- -----					
		par conversion d'obligations----- -----				
		par exercice de droits de souscription----- -----				
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (3)						
	Chiffre d'affaires hors taxes----- -----					
	Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises (exploitation et financières)----- -----					
	Participation des travailleurs aux bénéfices----- -----					
	Impôt sur le résultat----- -----					
	Résultat net (4)----- -----					
RÉSULTATS PAR ACTION ----- -----						
	Résultat distribué (5)----- -----					
	Dividende attribué à chaque action----- -----					
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE----- -----						
	Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)----- -----					
	Effectif moyen de personnel extérieur ----- -----					
	Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)----- -----					
	Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8) {Sécurité sociale, oeuvres sociales}-					
	Personnel extérieur facturé à l'entreprise (9) ----- -----					

1)	Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.		
2)	Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé.		
3)	Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.		
4)	Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.		
5)	L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice.		
6)	Personnel propre		
7)	Total des comptes 661, 662, 663.		
8)	Total des comptes 664, 668.		
9)	Compte 667.		

AFFECTATIONS		MONTANT (1)	ORIGINES		MONTANT (1)
Réserve légale			Report à nouveau antérieur (pertes)		
Réserves statutaires ou contractuelles			Report à nouveau (bénéficiaire)		
Autres réserves (disponibles)			Résultat net de l'exercice		
Dividendes (2)			Prélèvements sur les réserves (3)		
Autres affectations					
Report à nouveau					
	<b>TOTAL (A)</b>		Contrôle : Total A = Total B		<b>TOTAL (B)</b>





## **E - ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE STATISTIQUE DU SYSTÈME NORMAL**

Ce volet d'informations explicatives ne fait pas partie des états financiers annuels prévus dans le présent acte uniforme (Article 8).

Toutefois, son élaboration obligatoire (article 12), est utile pour satisfaire les besoins d'information de certains partenaires de l'entreprise : Administrations, Banques, Elus, Syndicats et Représentants du personnel.

L'Etat supplémentaire statistique se situe dans le prolongement des informations produites par les états financiers annuels avec lesquels il doit être cohérent.

Il se rapporte aux informations suivantes :

Tableau 12 : Production de l'exercice en quantités et en valeurs ;  
Tableau 13 : Achats destinés à la production.



